

Des vulnérabilités numériques aux transformations du travail social Enjeux et opportunités dans un monde en mutation

Comment penser la e-inclusion ?
Un défi collectif !

Jeudi 16 novembre 2017
8h30 – 17h00
IRTS Montpellier

Modalités d'inscription

Entrée gratuite mais réservation et inscription obligatoire le matin et l'après midi.
150 places maximum
Inscription auprès de Laurence Chavatte : laurence.chavatte@irtsmontpellier.fr – 04 67 07 82 87
ou directement en ligne en cliquant sur le lien suivant
<http://goo.gl/forms/uV8JFNar00VIY0j2>
Possibilité de déjeuner sur place sur réservation

Renseignements

Olivier Griffith, coordinateur du Pôle ressources Recherche-Formation-Intervention Sociale du Languedoc Roussillon (PREFIS LR)
Tél. : 04 67 07 02 31 – olivier.griffith@irtsmontpellier.fr - www.prefis-lr.fr

Accès

L'IRTS de Montpellier est situé 1011 rue du pont de Lavérune à Montpellier et plus précisément à la périphérie ouest de Montpellier, entre le quartier de Celleneuve et la ville de Saint Jean de Védas.
Coordonnées GPS /
Latitude (Décimal) 43.6020961
Longitude (Décimal) : 3.8314606
Latitude (Sexagésimal) N43°3647.545644
Longitude (Sexagésimal) E3° 494 53.25944



Des vulnérabilités numériques
aux transformations du travail social
Enjeux et opportunités dans un monde en mutation

Jeudi 16 novembre 2017
Journée d'étude participative
IRTS de MONTPELLIER

Comment penser la e-inclusion ?
Un défi collectif !

PRE PROGRAMME

Journée à l'attention des professionnels, des personnes concernées, des étudiants, des formateurs et des chercheurs en intervention, travail et développement social

Au mois d'octobre 2016, la loi "pour une république numérique"¹ était promulguée et visait à garantir l'accès de tous y compris des personnes handicapées et des plus démunis au numérique et à ses nouveaux usages

¹ Loi n°2016-13321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique.

Préambule

En 2001, le Conseil Supérieur du Travail Social, dans un rapport intitulé : "Nouvelles technologies de l'information et de la communication et travail social"² insistait sur la nécessité et sur l'urgence pour les différents acteurs du travail social d'investir de façon positive et maîtrisée le monde numérique et ainsi, mieux appréhender les conséquences tant positives que négatives que ne manquerait pas de produire l'avènement d'une société numérique et ultra-connectée. Dans ses recommandations, le conseil préconisait différentes mesures allant dans le sens d'une meilleure acculturation au monde numérique des professionnels et futurs professionnels, d'une professionnalisation des usages des TIC, du développement d'une pensée au regard de cette mutation sociétale et d'une intégration de ses outils dans les centres de formation et dans de nouvelles modalités pédagogiques.

Quatorze ans plus tard, Madame Brigitte Bourguignon, dans son rapport "Reconnaître et valoriser le travail social" évoque assez peu les effets directs de l'avènement de la société de l'information pour s'attacher à une refondation plus "essentielle" des pratiques de travail social et du système de formation qui s'y trouve lié. A la suite de ce rapport, le conseil des ministres a adopté le 21 octobre 2016 un plan d'action en faveur du travail social et du développement social, axé sur le développement de la participation des personnes accompagnées, la promotion du développement social, une meilleure reconnaissance du travail social et la modernisation de l'appareil de formation au regard des mutations économiques, sociales et sociétales énoncées de façon globale. Les aspects numériques sont évoqués sous l'ambition de l'élaboration d'un **plan numérique pour le travail social** visant à développer les usages et les pratiques numériques chez les intervenants sociaux tout en renforçant le pouvoir d'agir des personnes concernées dans un objectif de prévention du risque de fracture numérique. Le plan envisage le renforcement de la formation des travailleurs sociaux aux usages du numérique et la mise en place d'un dossier social unique partagé par les différents acteurs de l'accompagnement.

Les publics accompagnés peuvent à la fois, se trouver utilisateurs, **dépendants ou exclus**, en plus ou moins grandes difficultés au regard des nouvelles pratiques numériques qui s'imposent. Les usages chez les adolescents sont interrogés, les termes d'addiction et de prévention de violences numériques apparaissent, les relations intra et extra familiales sont touchées par ce phénomène, de nouvelles formes de vulnérabilité nommées analphabétisme ou illettrisme numérique ou encore "illectronisme", des violences inédites, surgissent.

Les professionnels de leur côté sont affectés à titre personnel mais également dans leur quotidien professionnel qu'ils soient en contact direct avec les personnes concernées ou en situation d'encadrement ou de coordination. La rapidité de la circulation des informations, la nécessité du travail en réseau, dans un contexte de désinstitutionnalisation ou de concentration des établissements, l'émergence de nouveaux outils et d'instruments numériques de travail obligent à **une nécessaire et constante adaptation des compétences** au regard de nouvelles situations professionnelles rencontrées ou provoquées et ce, de façon plus ou moins maîtrisée.

² Nouvelles technologies de l'information et de la communication et travail social. Conseil supérieur du travail social. Editions ENSP. 2001.

Objectifs

Notre journée d'étude vise à mieux caractériser les enjeux et les questions qui se posent pour les professionnels et pour les personnes concernées afin de définir des axes de réflexions et des perspectives d'actions dans ce contexte de refondation global du travail social.

- Quels enjeux des technologies dans l'intervention sociale : dans les pratiques, pour les personnes concernées et les professionnels de l'intervention sociale ?
- Quelles sont les nouvelles situations professionnelles rencontrées par les travailleurs sociaux, quelles sont les compétences au regard de l'impact particulier des nouvelles technologies dans ce contexte plus général de mutation de leurs professions ?
- Quelles sont les initiatives, les innovations, quels sont les freins et les risques ?
- Quelles sont les actions de formation continue ou initiale à déployer ?

Une démarche participative

Il s'agira au cours de cette journée d'explorer sous différents regards, les éléments d'analyse, les questions et les perspectives de travail posées par l'émergence du monde numérique dans laquelle s'inscrit la mutation du travail social.

Trois intentions guident l'organisation des journées.

1. Ne pas organiser des journées conventionnelles au cours desquelles, seules des personnes "institutionnellement" autorisées prennent la parole en face de personnes "habituellement" autorisées à écouter !
2. Il s'agit de s'inscrire dans une démarche participative en accordant une place aux personnes accompagnées et en ayant bien en tête que la participation ne s'impose pas et qu'elle va au-delà du simple témoignage de circonstance.³ Nous considérons le regard croisé sur cette question comme un enrichissement personnel et collectif.
3. Organiser une journée transversale et régionale qui ne cloisonne pas les univers professionnels et obtenir des regards différents et complémentaires.

Programme

Matin >8h30 – 12h30

8h30 > Accueil (Amphi Barat)
9h00 > 10h30
 Présentation de la journée
 Conférences introductives
 Vincent Meyer Sociologue. Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication.
 Université Nice Sophia Antipolis
 Présentations d'expériences
 Discussions

10h30 – 12h00 15 Ateliers

A vous la parole !

Prise de paroles des participant-e-s sur la base de témoignages, d'expériences, d'anecdotes professionnelles et personnelles...
 Les ateliers seront composés d'étudiants, de personnes accompagnées, de professionnels, de formateurs et d'un chercheur.

12h30 – 14h00 Pause déjeuner

Après-midi >14h00-17h00

14h00 > 15h30
 Finalisation des restitutions des ateliers

15h30 >17h00

Les mots et les maux !

Restitutions animées des ateliers
 Mise en perspective par les conférenciers



³ Rapport du Conseil supérieur du travail social – février 2015 Refonder le rapport aux personnes « Merci de ne plus nous appeler usagers »

Les PREFIS ou PREFAS sont des dispositifs qui ont été créés et financés par l'Etat dans chaque région Ils visent à mutualiser, initier et valoriser les recherches en action et intervention sociale.